

Notice de sécurité

Heurt d'un véhicule routier sur un passage à niveau
Elsegem - 19/06/2026

TABLE DES VERSIONS DU RAPPORT

Numéro de la version	Sujet de révision	Date
1.0	Première version	15/07/2026
1.1	Reformulation de la conclusion afin de clarifier le risque général pour la sécurité dans des environnements routiers comparables.	27/07/2026

Afin d'améliorer la lisibilité, dans le présent document, les titres de fonction sont utilisés dans la forme grammaticale masculine, mais ils font référence à toutes les personnes.

Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents – par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives – serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme.

En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en néerlandais fait foi.

1. Les faits

Le 19 juin 2026, vers 17 h 06, un train de voyageurs de la SNCB circule de Schaerbeek à Kortrijk sur la ligne 89. Le train s'approche du passage à niveau 96, situé à Elsegem.

À hauteur du passage à niveau, un véhicule routier se trouve sur la voie ferrée. Le conducteur du train remarque le véhicule et déclenche un freinage d'urgence. La distance de freinage disponible est insuffisante pour éviter une collision.

Le train, après la collision, s'arrête 100 mètres en aval du passage à niveau.

2. Circonstances de l'événement

2.1. Situation géographique

Lieu : Broekstraat à Elsegem (section de la commune de Wortegem-Petegem, Flandre orientale)

2.2. Conditions météorologiques

Au moment de l'accident, le temps est sec et la visibilité est supérieure à 200 mètres.



3. Infrastructures concernées

3.1. Infrastructure ferroviaire

L'accident s'est produit sur la ligne 89, voie A. La vitesse de référence est de 120 km/h.

3.2. Infrastructure routière



Illustration : vue aérienne du passage à niveau 96. La Broekstraat croise la ligne ferroviaire. La Kwadenbult longe le côté nord de la ligne ferroviaire et comporte une bifurcation vers l'ouest, une bifurcation vers l'est et une voie sans issue. (Source : Google Maps)

La Broekstraat croise la ligne ferroviaire 89. La Broekstraat, en venant du sud, présente une pente montante vers le passage à niveau.

Pour les usagers de la route qui traversent le passage à niveau depuis la Broekstraat, la jonction avec la Kwadenbulk se trouve immédiatement après avoir quitté le passage à niveau.



Illustration : vue depuis la Broekstraat en direction du passage à niveau 96. La route monte vers le passage à niveau. Le signal routier B17 indique un carrefour où il faut céder le passage à tout véhicule venant de la droite.

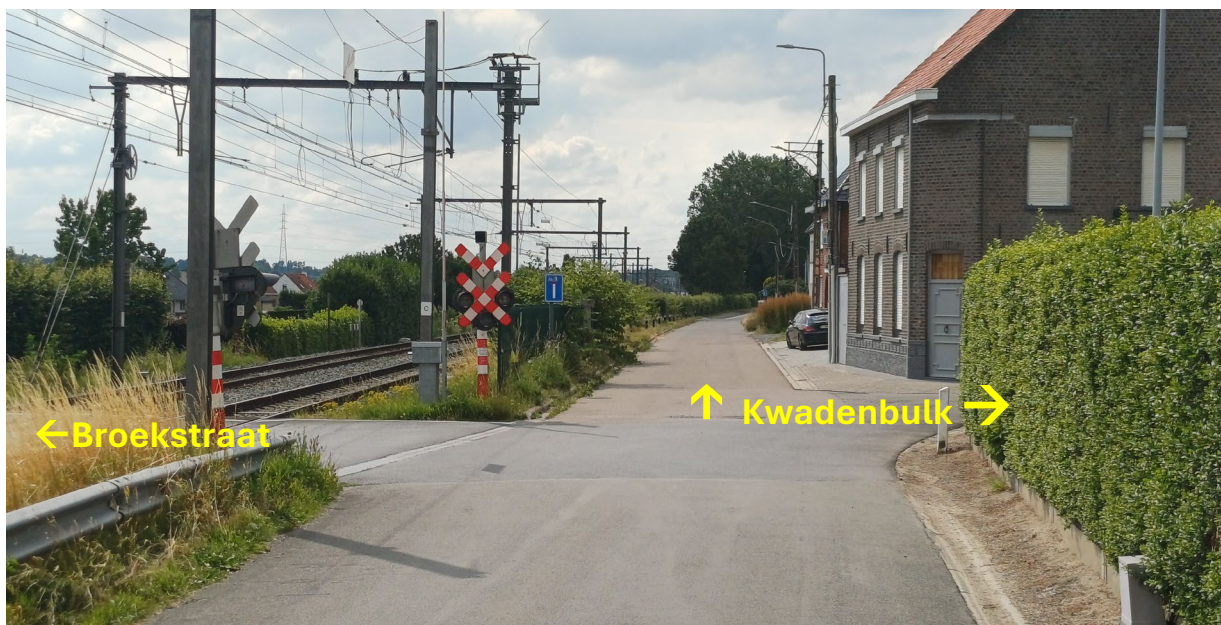


Illustration : vue depuis la Kwadenbulk, à hauteur du passage à niveau 96. À gauche, on arrive à la Broekstraat. La rue Kwadenbulk se divise en deux : elle termine en cul-de-sac tout droit et continue à droite.

3.3. Passage à niveau

Le passage à niveau 96 est un passage à niveau public à signalisation active automatique avec semi-barrières.

Le passage à niveau est annoncé par des signaux de danger A41 le long de trois des quatre routes y menant ; ce signal n'est toutefois pas présent dans le cul-de-sac.

4. Train impliqué

Le train de voyageurs E5137 de la SNCB roule de Schaerbeek à Kortrijk. Il est composé de six automotrices accouplées de type M7. Il y a 75 passagers à bord.

5. Dégâts et impacts

5.1. Dommages corporels

Le conducteur du véhicule routier a perdu la vie dans l'accident.

5.2. Dégâts matériels

Au niveau de l'infrastructure ferroviaire, un aiguillage est endommagé.

À l'issue de la visite, le train E5137 est déclaré en état de marche.

5.3. Impact sur le trafic ferroviaire

Le trafic ferroviaire reste interrompu dans les deux sens jusqu'au 20 juin 2026 à 01 h 17. Cette interruption donne lieu à l'impact opérationnel suivant :

Type de train	Supprimé	Retardé (en minutes)
Trains de voyageurs	39	74 (709)
Trains de marchandises	-	-
Trains internationaux	-	5 (32)

6. Conclusions

Lors de l'inspection effectuée après l'accident, les équipes d'Infrabel ont confirmé le bon fonctionnement du passage à niveau.

Lors de l'enquête sur place, l'enquêteur de l'Organisme d'Enquête a constaté qu'un signal de danger A41, pour annoncer le passage à niveau avec barrières, était présent le long de chaque route y débouchant (à l'exception de celle en cul-de-sac).

Les informations disponibles ne permettent pas de déterminer avec certitude pourquoi le véhicule routier se trouvait sur le passage à niveau au moment où le train s'approchait.

L'Organisme d'Enquête constate toutefois que la situation du trafic aux abords immédiats du passage à niveau est complexe.

La combinaison d'un passage à niveau, d'une route en pente montante, d'un carrefour à proximité avec obligation de céder le passage et d'une visibilité réduite constitue un facteur de risque pour la sécurité routière.

Cette configuration requiert une vigilance accrue de la part des usagers, qui doivent prendre en compte simultanément plusieurs contraintes de circulation : le passage à niveau, la signalisation du passage à niveau, l'autre trafic routier, les règles de priorité et les éventuels embouteillages juste après le passage à niveau.

En cas de congestion ou de mauvaise appréciation des conditions de trafic, il existe un risque que le passage à niveau ne puisse être dégagé complètement et à temps, avec pour conséquence potentielle une collision avec un train.

7. Points d'attention importants

- Ne jamais franchir un passage à niveau qu'en étant certain de pouvoir le dégager entièrement.
- Tenir compte de la circulation aux carrefours, des situations de priorité et d'éventuels embouteillages juste après le passage à niveau.
- Toujours respecter la signalisation des passages à niveau. Ne jamais vous y engager dès que les feux rouges clignotent, que le signal sonore retentit ou que les barrières se ferment.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires

www.oeaif.be

